

FOOT DEUX-SEVRES HEBDO

N° 03 - Vendredi 19 août 2022

Coordonnées

Siège social et adresse postale :

23, Rue Pied de Fond B.P. 18312 79043 NIORT CEDEX

Accueil:

Legé Annie

Mahaoudi Hakim

Poirault Jean-Luc

Site officiel et E-mail:

https://foot79.fff.fr district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 08 h 00 - 17 h 00

Le vendredi:

08 h 00 - 16 h 00 (d'Avril à octobre) 08 h 00 17 h 00 (de novembre à mars)

Réunions-Manifestations

Lundi 29 août 2022

- Commission des jeunes

Mardi 30 août 2022

- Commission d'Arbitrage

Lundi 05 septembre 2022

- Commission des jeunes

Mercredi 14 septembre 2022

- Comité Directeur

Sommaire

Commission Sportive	P	02
Commission des Jeunes	Ρ	07
Commission Futsal	Р	80
Nos Partenaires	Р	10
Avis aux clubs	Р	11
Infos des clubs	Р	13





COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 03 Août 2022 Procès-Verbal n° 02

Président: Mr. BAUDOUIN Gilles **Vice-Président**: Mr. ROUGER Alain **Secrétaire**: Mr GODET Jean-Marie

Membre Présent : Mr. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs



Le Procès-Verbal n° 01 du 19 Juillet 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

DEMANDE D'ENTENTE EN D5

⇒ Chenay Chey Sepvret et Exoudun en D5 avec Chenay Chey Sepvret comme club support de l'entente qui évoluera sous le nom de CHEN.CHEY.SEP.EXOUD2 ➤ Accord de la Commission

DEMANDE AUTORISATION TOURNOI

Du club d'Interbocage ➤ samedi 06 août 2022 – Stade de Combrand de 16 h à 20 h 00. Tournoi autorisé sous réserve que tous les joueurs soient licenciés F.F.F.

DECLARATION TOURNOI

Frais de déclaration Tournoi 24 € Interbocage : samedi 06 août 2022

DECLARATIONS MATCHS AMICAUX

<u>Du club d'Interbocage</u> ➤ Contre Aubinrorthais le 10 août 2022

Contre FC 3C le 17 août 2022

Contre St Amand S/Sèvre le 24 août 2022 Contre Moncoutant le 28 août 2022 Du club de St Cerbouillé ➤ Contre Coron Ostvc le 14 août2022

Du club de L'Absielargeasse Moutiers S/Chantemerle ➤ Contre FC 3M (85) le 05 août 2022

- ➤ Contre FC Bressuire le 12 août 2022
- > Contre Portugais Cerizay le 09 août 2022
- > Contre Terves le 16 août 2022
- ➤ Contre Gatifoot le 19 août 2022
- Contre Breuil Bernard le 24 août 2022

Du club de Moncoutant ➤ Contre Aubinrorthais le 06 août 2022

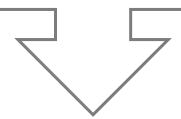
COURRIERS

Du club de l'US Lambon : Nous informant de la mise en sommeil du club pour la saison 2022-2023
 ▶ Pris note



CHAMPIONNAT SAISON 2022 / 2023

POULES DE 5^{EME} DIVISION



Poule A

AUBINRORTHAIS (3) BEAULIEU BREUIL (3) BRESSUIRE CLNC (2) CHICHE (2) CLAZAY BOCAGE (2) INTERBOCAGE 4 MAHORAIS ACS (2) PAYS DE L'OUIN (3) ST AMAND / SEVRE (3) ST SAUVEUR (3) VOULMENTIN ST AUBIN (3)

Poule B

ASSAIS 1 BRION (2) FC DU THOUET (2) LOUZY (3) LUTAIZIEN OIRON (2) MAUZE RIGNE (2) PAYS ARGENTONNAIS (4) ST CERBOUILLE (3) ST JEAN MISSE (3) VERGENTONNAISE (2)) VRERE (3)

Poule C

AIRVO ST JOUIN (3) AMAILLOUX (1) ASSAIS (2) BOISME CLESSE (2) CHATILLON/POMPAIRE (3) CHICHE (3) FC DU THOUET (1) PARTHENAY PORTUGAIS (2) PAYS THENEZEEN (3) ST AUBIN LE CLOUD (3) ST MARTIN DU FOUILLOUX (1)

Poule D

AMAILLOUX (2) BEAULIEU BREUIL (4) BOISME CLESSE (3) CHANTEL COURL CHAP (4) CHATILLON POMPAIRE (2) GATI FOOT (3) GATI FOOT (4) L ABSIE LAR MOUT (3) MONCOUTANT (4) NEUVY BOUIN

Poule E

AUGE AZAY BRULE (2) EXIREUIL (2) FOMPERMENIGOUTE (1) GATINE SUD (3) HT VAL DE SEVRE (2) ST MARTIN AMICALE (2) STE EANNE FC (1) STE NEOMAYE ROMANS (2) PLAINE GATINE (2) STE OUENNE (1) US CCS/EXOUDUN (2) VASLES (3)

Poule F

AUTIZE FC. (4) AVENIR 79 (4) BESSINES ASPTT (3) **BUSLAURS THIREUIL (3)** CHERVEUX (2) NIORT SOUCHE (2) NIORT STE PEZENNE (2) STE OUENNE (2) VENISE VERTE (3) VOUILLE (3)

Poule G

BEAUVOIR (3) BRULAIN (2) FORS (2) FRONTENAY/SYMPHORIEN (3) LEZAY (3) MARIGNY (1) MAUZE MIGNON (3) MOUGON (2) PALUDEEN FC (1) PERIGNE (2) PRAHECQ (2)

Poule H

BOUTONNAIS (3) BRULAIN (3) CLUSSAIS (2) LIMALONGES (1) PAIZAY LE TORT (1) ROM (2) ST MARTIN LES MELLE (2) SAUZEEN USA (1) SAUZEEN USA (2) VAL DE BOUTONNE (4)

Le Secrétaire Jean-Marie GODET



Le Président **Gilles BAUDOUIN**



COMMISSION **SPORTIVE**

Réunion Restreinte du 18 Août 2022 Procès-Verbal n° 03

Président: Mr. BAUDOUIN Gilles Vice-Président : Mr. ROUGER Alain Secrétaire: Mr GODET Jean-Marie

> Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs



Le Procès-Verbal n° 02 du 03 Août 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

ARRETES MUNICIPAUX

Reçu les arrêtés de ➤ Parthenay – St Jean de Thouars

DEMANDE AUTORISATION TOURNOI

Du club de Thouars ➤ samedi 27 août 2022 – Catégorie U15. Tournoi autorisé sous réserve que tous les joueurs soient licenciés F.F.F.

DECLARATION TOURNOI

Frais de déclaration Tournoi 24 € Thouars: Samedi 27 août 2022

> Annulation Tournoi du club de Portugais Parthenay prévu le 21 août 2021 (pv n° 01 du 19 juillet 2022)

Pris note – Le club de Portugais Parthenay sera crédité de la somme de 24 €

DECLARATIONS MATCHS AMICAUX

Du club du FC 3C ➤ Contre Saint Varent à la Chapelle St Laurent à 18 h le 13 août 2022

> Contre Saint Aubin le Cloud à Courlay à 20 h le 19 août 2022 Contre Brion à La Chapelle St Laurent à 15 h le 21 août 2022

Contre Aubinrorthais à Courlay à 20 h le 24 août 2022

Contre Boismé/Clessé à Courlay à 20 h le 25 août 2022

Contre Pays Argentonnais à Courlay à 20 h le 31 août 2022







<u>Du club d'Avenir 79</u> ➤ Contre Parthenay Viennay à Villiers en Plaine le 09 août 2022 Contre Echiré St Gelais à Villiers en Plaine le 12 août 2022

<u>Du club de Brûlain</u> ➤ Contre Mougon à Brûlain le 05 août 2022

<u>Du club de FC Boutonnais</u> ➤ Contre Fors à Chef Boutonne le 10 août 2022

Contre Valence en Poitou Couhé à Chef Boutonne le 22 août 2022

<u>Du club Thouars Foot 79</u> ➤ Contre Airvo St Jouin à Thouars le 09 oût 2022

Contre Louzy à Thouars le 20 août 2022

<u>Du club de Gati Foot</u> ➤ Contre Parthenay Viennay à Secondigny le 12 août 2022

<u>Du club d'Aiffres</u> ➤ Contre Le Tallud à Aiffres le 12 août 2022

<u>Du club de BuslaursThireuil</u> ➤ Contre Val de Boutonne à St Laurs le 11 août 2022

Contre Echiré St Gelais à Saint Laurs le 16 août 2022 Contre Breuil Bernard à St Laurs le 17 août 2022

Contre Nieul Maillezais les Autises à St Laurs le 19 août 2022

Contre La Chataigneraie à St Laurs le 24 août 2022 Contre Champdenierspamplie à St Laurs le 31 août 2022

<u>Du club de Pays Thénezéen</u> Contre Chatillon Pompaire à La Peyratte le 12 août 2022

Contre Boivre à La Peyratte le 17 août 2022

<u>Du club de Moncoutant</u> Contre Pays Argentonnais à Moutiers S/Chantemerle le 20 août 2022

Du club d'Airvo St Jouin Contre FC Bressuire à Airvault le 19 août 2022

<u>Du club de St Cerbouillé</u> Contre St Sauveur à Cersay le 16 août 2022

Du club de Terves Contre St Varent Pierregeay à Terves le 20 août 2022

<u>Du club de Cerizay</u> ➤ Contre Moncoutant à Cerizay (J. Nivet) le 17 août 2022

Le Secrétaire

Jean-Marie GODET

Le Président

Gilles BAUDOUIN





COMMISSION DES JEUNES

Réunion du 09 Août 2022 Procès-Verbal n° 02

1/ CHAMPIONNAT REGIONAUX

NIORT CHAMOIS FC n'engage pas d'équipe dans les Championnats Régionaux U18 R1 et U16 R1. **GATIFOOT** n'engage pas d'équipe dans le Championnat Régional U18 R1.

Par suite de désistements, le **RC PARTHENAY VIENNAY est repêché en U16 R2** en qualité de 8^{ème} du Championnat U15 R2.

U16 R2 : Octroi d'une place supplémentaire au District des DEUX-SEVRES en raison du désistement de clubs prioritaires.

- Entente **AUTIZE OREE / AVENIR 79** (3^{ème} U15 Accession Ligue) non éligible.
- ECHIRE ST GELAIS (4ème U15 Accession Ligue) refus d'accession.
- GJ E.S PAYS MAULEONAIS (5ème U15 Accession Ligue) accord du club.

Le GJ E.S. PAYS MAULEONAIS accède au Championnat U16 R2.

2/ COUPES DE L'ANGELIQUE U15 ET U17

Les Coupes de l'Angélique U15 et U17 sont des <u>Compétitions Départementales</u>, il est donc inutile de contacter le service compétitions de la LFNA à ce sujet.

3/ COUPE GAMBARDELLA

La LFNA ayant un qualifié de plus pour la Phase Nationale, le tour préliminaire prévu le 10/09 est supprimé.

4 / DECLARATIONS D'ENTENTES

A partir de cette saison, la déclaration d'entente se fait uniquement par FOOTCLUB. Le District n'a plus la main sur cette opération. Les modalités ont été transmises aux clubs par la messagerie officielle.

> Le Secrétaire Jean-Paul DENIAU





COMMISSION FUTSAL

Réunion du 16 Août 2022 Procès-Verbal n° 01

Membres présents : Mrs GAUVIN Francis— BOURON Benoit- GUIGNARD Benoit - BAUDOUIN Matthieu — PROUTIERE Mathieu

Membres excusés: Mrs Bonnet Franck - David BABET- Jean Yves MASSE

Accueil des nouveaux membres de la commission nous leurs souhaitons la bienvenue parmi nous pour faire évoluer le futsal en Deux-Sèvres.

Ordre du Jour:

- Organisation de la saison
- Championnat
- Trophée des champions
- Questions diverses

Constitution des poules de championnat :

Poule D1
Vouilletais 1
RC Niortais 1
Ex Tension 1
Niort AFC 1
Tys Futsal 1
Gati Foot 1
Beaulieu Breuil 1
Boutonnais 1

D2 poule A	D2 poule B
Tys Futsal 2	Aiffres 1
Thenezay 1	Vouilletais 2
Avenir 79 1	Kefilm 1
L'Absie Largeasse 1	Tys Futsal 3
Ex Tension 2	Avenir 79 2
Niort AFC 2	RC Niortais 2
Vouilletais 3	Bessines 1
Thouars Foot 1	

Pour la D1 les rencontres se dérouleront en match aller et retour sur la saison.

Pour les clubs de D1 il est demandé d'avoir une table de marque gérée par un dirigeant.

La D2 en formule brassage en match aller en première phase.

En annexe le calendrier général futsal

Coupe futsal:

La formule d'avant covid est remise en place, le tirage devrait avoir lieu début octobre



Trophée des champions :

Il se déroulera salle Rémi Boux à St Maixent l'Ecole le jeudi 8 septembre.

➤ 20H: The Foc Vouilletais 1 contre Fc Boutonnais➤ 21h30: The Foc Vouilletais 2 contre Tys futsal 1

Quatre arbitres seront désignés pour les rencontres

Arbitrage:

Un point va être fait sur le nombre d'arbitre futsal avec un recrutement et la mise en place de formation spécifique.

Francis GAUVIN







NOS PARTENAIRES



























CDOS DEUX-SEVRES

Le bon sens a de l'avenir





DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS















Cholet - Angers











AVIS AUX CLUBS

ATTENTION NOUVEAUTE CETTE ANNEE POUR LES CLUBS VOULANT EVOLUER EN ENTENTE

Pour faire une demande d'entente, quelle que soit la catégorie, il faut absolument passer par Footclub.

C'est le club porteur de l'entente qui en fait la demande.

Se positionner sur 2022-2023 \triangleright Organisation \triangleright Vie du club \triangleright Type de demande : sélectionner « Entente » puis compléter les renseignements demandés avant de \triangleright Valider la demande.

Le ou les clubs formant l'entente reçoivent alors une notification pour donner leur accord à cette entente. Une fois l'accord donné par le/les club(s), le District n'aura plus qu'à valider la demande d'entente. Pour plus de rapidité dans le traitement du dossier, nous conseillons au club porteur de prévenir le/les autre(s) club(s) dès qu'il aura fait sa demande sur Footclub.

Nous n'avons plus « la main » pour enregistrer les ententes sur Foot 2000. Il faut absolument que les clubs adoptent cette nouvelle procédure pour qu'au niveau de l'entente, tous les noms des joueurs apparaissent lors de la composition de l'équipe par la FMI.

Merci de votre compréhension

Le Secrétariat du District se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous aider dans vos démarches.





COMMUNIQUE DU CDOS

Le dispositif Pass'Sport est reconduit pour la rentrée sportive 2022.

Il s'agit d'une allocation de rentrée sportive de **50 euros**, par enfant/jeune adulte éligible, pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive pour la saison 2022-2023.

Sont éligibles :

- Les enfants né(e)s entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 qui bénéficient de l'Allocation de Rentrée Scolaire (6 à 17 ans révolus)
- Les jeunes né(e)s entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 qui bénéficient de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (6 à 20 ans)
- Les adultes né(e) entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 qui bénéficient de l'Allocation aux Adultes Handicapés (16 à 30 ans).
- Les étudiants boursiers âgés de 18 à 25 ans (annonce faite le 8 juin par le Président de la République)

Une cartographie des clubs qui possèdent « Le Compte Asso » apparaîtra sur le nouveau "Portail Pass'sport" afin d'informer les bénéficiaires des clubs susceptibles de les accueillir.

Afin d'aider les clubs ne disposant pas encore de Compte Asso, le CDOS propose de les accompagner soit individuellement dès à présent ou lors de réunions d'information dans le cadre du Collectif de Formation des Bénévoles les 15 (à Parthenay), 22 (à Bressuire) et 29 septembre (à Niort).

Catherine DONARIER (05 49 06 61 11 ou catherinedonarier@franceolympique.com) se tient à votre disposition







INFOS DES CLUBS











